

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE

DEPARTEMENT DE L'ORNE

Délibération DEL-2024-02-07EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**SÉANCE DU JEUDI 15 FÉVRIER 2024**

Date de
convocation :

9 février 2024

Nombre de
délégués en
exercice :

42

Nombre de
délégués présents :

40

Nombre de
votants :

42

VOIX POUR :

42

VOIX CONTRE :

0

ABSTENTIONS :

0

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze février, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, BIDAULT Martine, DEBACKER Héléne, GUYOT Jeannine, LAHIGUERA Angélique, LAMBERT Pamela, LECAMUS Florence, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. BRUNEAU Daniel, CHATEL Jacques, CORU Vincent, CUISINIER Jean-Michel, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, LEROY Michel, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, ROBIEUX Christophe, RENOUARD Eric, RICHARD Christian, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SOREL Damien, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul

Excusés avec pouvoir : Mme LEMOINE Martine (pouvoir donné à M. MAUSSIRE Jacques), M. PAUPY Richard (pouvoir donné à M. MAACHI Mostefa)

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

Objet : Marché de réalisation du suivi-animation de l'OPAH : Avenant n°3

Monsieur le Président expose les modifications introduites par l'avenant :

Il s'agit de permettre au CDHAT de finaliser les derniers dossiers pour l'OPAH 2018-2023.

Le montant de l'avenant s'élève à 10 606,58 € HT et porte le montant du marché à : 215 924,22 € HT.

Monsieur le Président fait savoir que la Commission d'Appel d'Offres réunie le 26 janvier 2024 a émis un avis favorable.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres,

➤ **ACCÉPTE** les plus-values objet de l'avenant n°3 ;

➤ **AUTORISE** le Président à signer l'avenant n°3 pour un montant de 10 606,58 € HT (12 727,89 TTC)

➤ **PRECISE** que le montant du marché est porté à : 215 924,22 € HT
(259 109,06 € TTC)

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M. Labbé", written over the printed name of the secretary.